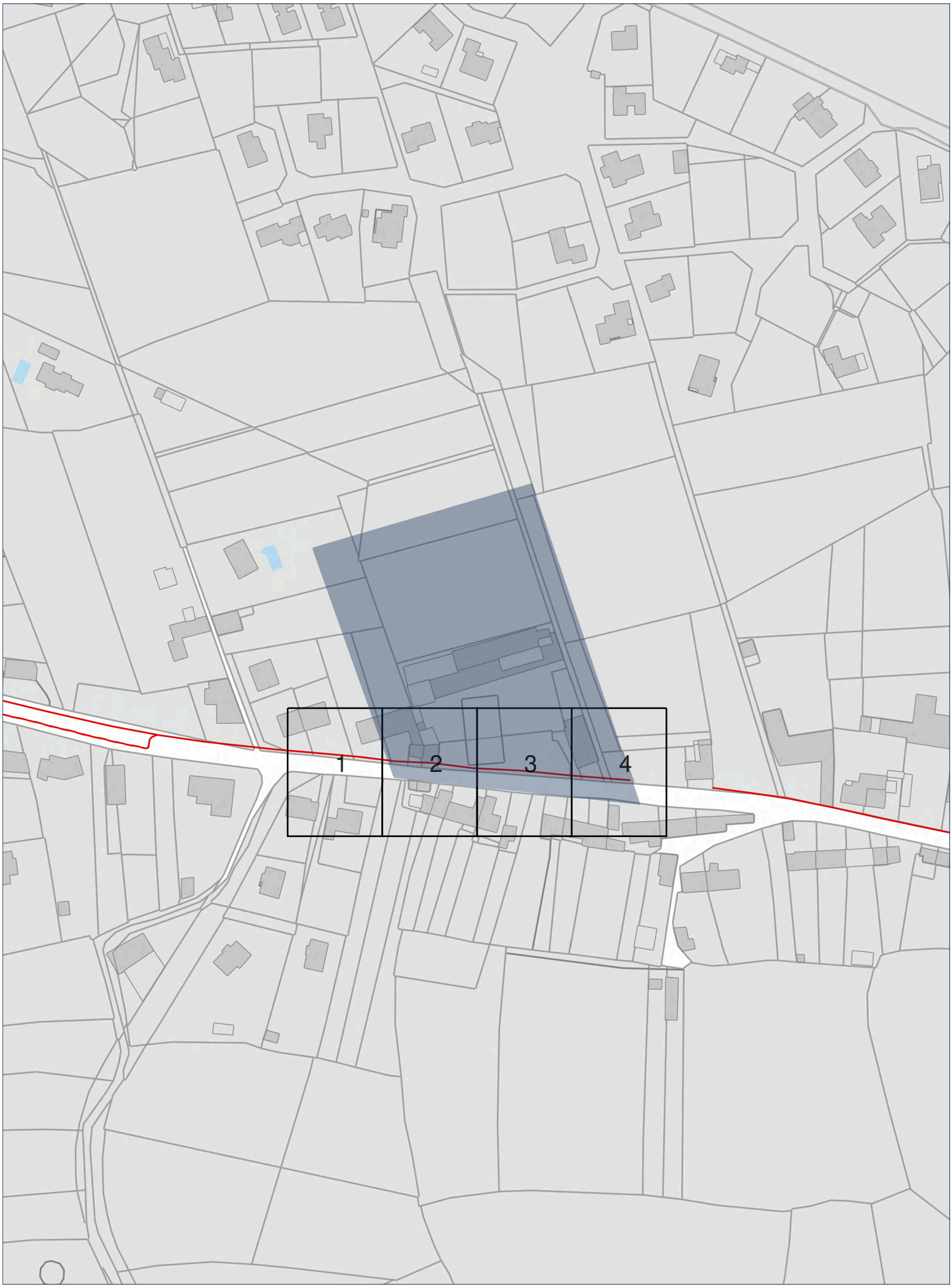


SDE35 ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

PLAN D'ASSEMBLAGE
Format : A4
1/5.88 m

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN			
N°	2026091703042DD3	Ville	LE TRONCHET	Edition	17/09/2026	Version	20260914
Exploitant	SDE35 - BYES LOT NORD ET OUEST	Rue	les Grands Bois	Projection	Lambert-93	Catégorie	EL
Ouvrage	Eclairage_public						

Légende du plan en annexe

N° en cas d'endommagement : 0668789609

DICT Assistance GROUPE N.A.T

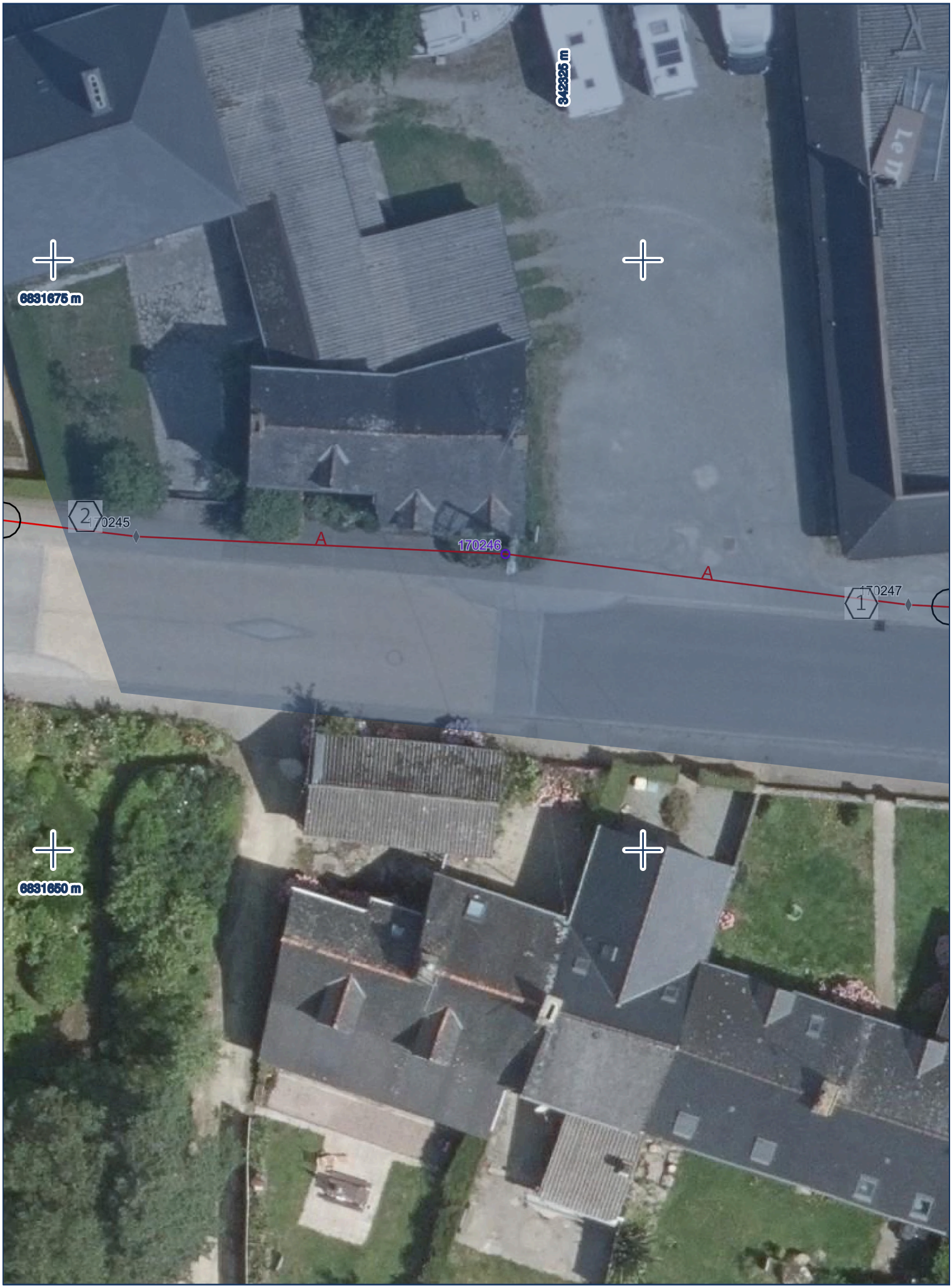


SDE35 ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

Folio N° 1/4

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN				
N°	2026091703042DD3	Ville	LE TRONCHET	Edition	17/09/2026	Points de repère		
Exploitant	SDE35 - BYES LOT NORD ET OUEST	Rue	les Grands Bois	Projection	Lambert-93	1	342297.86	6831663.98
Ouvrage	Eclairage_public			1:200 0 1 2m		2	342257.72	6831667.86
Réseaux en classe C sauf indication contraire.				N° en cas d'endommagement : 0668789609		3	342289.34	6831665.02

DICT Assistance GROUPE N.A.T



SDE35 ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

Folio N° 2/4

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN				
N°	2026091703042DD3	Ville	LE TRONCHET	Edition	17/09/2026	Points de repère		
Exploitant	SDE35 - BYES LOT NORD ET OUEST	Rue	les Grands Bois	Projection	Lambert-93	1	342338	6831660.3
Ouvrage	Eclairage_public			1:200 0 1 2m		2	342297.86	6831663.98
Réseaux en classe C sauf indication contraire.				N° en cas d'endommagement : 0668789609		3	342289.34	6831665.02

DICT Assistance GROUPE N.A.T



SDE35 ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

Folio N° 3/4

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN				
N°	2026091703042DD3	Ville	LE TRONCHET	Edition	17/09/2026	Points de repère		
Exploitant	SDE35 - BYES LOT NORD ET OUEST	Rue	les Grands Bois	Projection	Lambert-93	1	342378.14	6831657.25
Ouvrage	Eclairage_public			1:200	0 1 2m	2	342338	6831660.3
Réseaux en classe C sauf indication contraire.				N° en cas d'endommagement :	0668789609	3	342289.34	6831665.02

DICT Assistance GROUPE N.A.T



SDE35 ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

Folio N° 4/4

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN				
N°	2026091703042DD3	Ville	LE TRONCHET	Edition	17/09/2026	Points de repère		
Exploitant	SDE35 - BYES LOT NORD ET OUEST	Rue	les Grands Bois	Projection	Lambert-93	1	342378.14	6831657.25
Ouvrage	Eclairage_public			1:200	0 1 2m	2	342257.72	6831667.86
Réseaux en classe C sauf indication contraire.				N° en cas d'endommagement : 0668789609		3	342289.34	6831665.02

DICT Assistance GROUPE N.A.T

Tableau des points levés
SDE35N - EP de SDE35 - BYES LOT NORD ET OUEST

Les coordonnées sont en [EPSG:2154]-RGF93/Lambert-93

Référence	Type	X	Y	Z	Z sol	Profondeur
170246	Point lumineux	342319.165	6831662.55		-	-
170248	Point lumineux	342356.682	6831659.329		-	-
170250	Point lumineux	342402.658	6831655.287		-	-
170245	PTRL	342303.523	6831663.291	66.6	-	-
170247	PTRL	342336.233	6831660.396	65.33	-	-
170249	PTRL	342379.473	6831657.121	63.79	-	-

NOTICE D'INFORMATIONS, PRESCRIPTIONS ET LEGENDE ECLAIRAGE PUBLIC SDE35 – BYES NORD ET OUEST

LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

A, B ou C — **Réseau électrique en classe A, B ou C**
En planimétrie seulement
sauf indication contraire sur le plan

Réseau électrique aérien

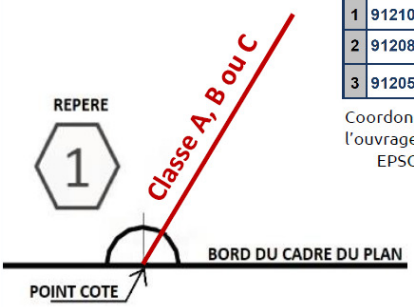
Réseau électrique souterrain

Affleurant

Point de position des réseaux levés

Fond de plan DGFIP

Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi



Points de repère		
1	912108.97	6451058.35
2	912082.64	6450943.65
3	912051.0	6451022.48

Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique.
Nos ouvrages se trouvent avec une charge de 0,60 m dans la classe de précision indiquée.

CONTACT

En cas d'endommagement, veuillez contacter le : **06.68.78.96.09**

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

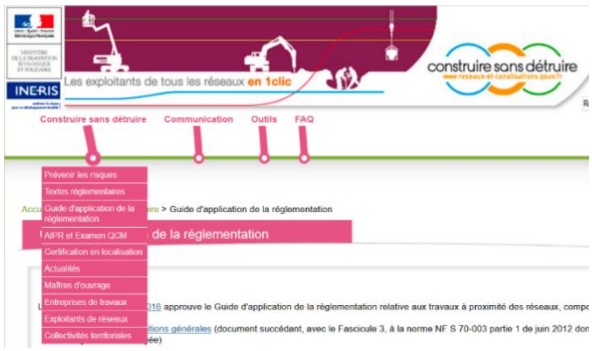
L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages électriques et réseaux d'éclairage public » visés à l'article R 4534-107 du Code du Travail est disponible sur :

http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

1) Cliquez sur « Construire sans détruire »

2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.



Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.

Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.

Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire

(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)

Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains *(voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la règlementation).*

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

Aucun raccordement n'est autorisé sur le réseau d'éclairage public géré par le SDE35.
En cas de besoin de raccordement sur ce réseau, merci d'adresser votre demande à ep@sde35.fr.
Seule l'entreprise en charge de la maintenance de l'éclairage public est autorisée à procéder à ce type de prestation.
Un devis spécifique vous sera adressé.